

# Avis d'Appel d'offres

**PAYS :** *Mauritanie*

**NOM DU PROJET :** *Projet d'appui à la décentralisation et au développement des Villes intermédiaires productives-MOUDOUN*

**Marché :** *TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE ET PLANTATION D'UNE HAIE VIVE POUR UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE A KAEDI*

**Don :** Don IDA N° IDA 5750-MR, Crédit 7448-MR

**No Référence :** DAO n° 06/CPMP/MOUDOUN/2025

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le *Projet d'appui à la décentralisation et au développement des Villes intermédiaires productives-MOUDOUN*, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché **travaux de construction d'un mur de clôture et plantation d'une haie vive pour un centre d'enfouissement technique à Kaédi**. Pour ce marché, l'Emprunteur procédera aux paiements en utilisant la méthode de décaissement telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le financement des projets d'investissements.
2. Le présent appel d'offres est lancé sur la plateforme de passation des marchés de MOUDOUN ([eprocurement.moudoun.mr](http://eprocurement.moudoun.mr)) dont l'accès est libre et facile.
3. Le Projet MOUDOUN, agissant pour le compte de la Commune de Kaédi, Maitre d'Ouvrage sollicite des offres de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de construction d'un mur de clôture et plantation d'une haie vive pour un centre d'enfouissement technique à Kaédi** pour un délai de 4 mois.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « **Règlement de Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.** (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. L'avis d'appel d'offres est **téléchargeable gratuitement** sur la plateforme par tout visiteur. Les offres doivent être transmises à **travers la plateforme en format PDF**. Pour télécharger le Dossier d'appel d'offres et soumettre une offre, le soumissionnaire doit s'inscrire **gratuitement** pour avoir un compte sur la plateforme. **Il pourra ainsi suivre à travers ce compte l'évolution du dossier et les publications y relatives.**
6. Les copies scannées des documents de l'offre seront traitées comme s'il s'agit d'originaux, toutefois les documents originaux peuvent être demandés dans le cadre du processus d'évaluation et peuvent être vérifiés par le projet avant la signature du marché.
7. Le dépôt des offres à travers la plateforme est possible depuis la publication de l'avis jusqu'à la date limite de remise des offres. Après l'heure limite, le dépôt des offres sur la plateforme, n'est plus possible. Entre le dépôt de l'offre et la date limite de remise des offres, le soumissionnaire n'a pas accès à son offre, toutefois, il a la possibilité de soumettre une offre de remplacement avant la date limite de remise des offres.

L'accès des offres est sécurisé et la conception de la plateforme ne permet pas l'ouverture des offres déposées avant la date limite de remise des offres ni leur visualisation (y compris par le soumissionnaire lui-même), mais, en plus il est **fortement recommandé** aux soumissionnaires de crypter leurs offres par



un mot de passe à transmettre à la date limite de remise des offres à l'adresse indiquée dans le DAO ([procurement@moudoun.mr](mailto:procurement@moudoun.mr), [cpmp@moudoun.mr](mailto:cpmp@moudoun.mr)).

9. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de de la Cellule de coordination du Projet MOUDOUN en adressant, **directement à travers la plateforme** leurs demandes d'éclaircissements éventuelles. Les demande d'éclaircissements doivent être reçue au plus tard quatorze jours (14) jours avant la date limite de dépôt des offres. Les réponses aux demandes d'éclaircissement seront publiées sur la plateforme et peuvent être consultées par tout visiteur.
10. Un soumissionnaire dont l'offre n'a pas été retenue aura aussi la possibilité de demander un débriefing **directement à travers la plateforme**.
11. Un email, confirmant la réception de documents sur la plateforme (offres, demandes d'éclaircissement, demandes de débriefing...) ou informant le soumissionnaire de la publication de documents sur la plateforme (ouverture des offres, publication PV d'ouverture, Notification d'intention d'attribution, attribution...) sera transmis **automatiquement** par le système à tout soumissionnaire qui pourra ainsi **suivre l'évolution du processus** à travers son compte.
12. Pour soumissionner au présent appel d'offres, tout soumissionnaire doit procéder au versement au **trésor public**, d'un montant non remboursable de **Trois milles ouguiyas (3 000 MRU)**. Une copie de la quittance du trésor doit **obligatoirement** être jointe à l'offre.
13. Les offres doivent être accompagnées **obligatoirement** d'une garantie d'offre d'un montant de 150.000 MRU et valable 118 jours à partir de la date limite de soumission. Cette garantie d'offre sera conforme (sous peine de rejet de l'offre) au modèle présenté à la section IV (formulaires de soumission).

Une copie de la garantie doit être fournie (**sous peine de rejet de l'offre**) dans l'offre à soumettre sur la plateforme et l'original de la caution doit être remis à la CPMP après l'ouverture des offres. Toute offre dont le soumissionnaire n'aura pas transmis à la CPMP l'original de la caution de soumission sera rejetée.

14. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - Disposer d'un certificat de qualification et de classification BAT 2
  - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux de construction durant les **(03) trois dernières années (2024, 2023 et 2022)** d'au moins **12.000.000 MRU**. Les montants de travaux doivent être justifiés **Exclusivement** par des attestations établies par les maitres d'ouvrage et maitres d'œuvres. Pour se voir accepter ces attestations devront (i) mentionner le montant du marché et sa date de réalisation, ou à défaut joindre à l'attestation la page de garde du contrat. Et doivent être délivrées par des personnes morales publiques, parapubliques ou par tout autre organisme international reconnu.
  - Avoir réalisé, durant les cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020), en tant qu'entreprise principale **au moins (1) marché** de construction de bâtiment de nature et de complexité similaire d'une valeur équivalente à au moins 10.000.000 MRU.
  - Proposer le personnel d'encadrement clé ci-après :
    - **Un Directeur des travaux** : un ingénieur diplômé de GC ayant au moins une expérience de dix (10) ans (Le CV actualisé et le diplôme doivent être fournis dans l'offre).
    - **Un (01) chef de chantier** : Technicien de génie civil ayant au moins dix (10) ans d'expérience (Le CV actualisé et le diplôme doivent être fournis dans l'offre).
    - **Un (01) Paysagiste** Botaniste, Agronome, Biologiste ou équivalent  
**Les CV actualisés, signés et comprenant les contacts des experts ainsi que les diplômes doivent être fournis dans l'offre.**
  - Disposer du matériel minimum décrit à la Section III (Critères d'évaluation et de qualification) pour l'exécution des travaux. La preuve de la propriété du matériel ou l'intention de le prendre en location (engagement de location signé, etc.) doit être fournie dans l'offre
  - Disposer d'avoir liquide ou de facilités de crédit : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **4 000.000 MRU**.
15. Le délai d'exécution des travaux est de **4 mois**



16. Une réunion, suivie d'une visite des lieux est prévue le 29/08/2025 à Kaédi.
17. La séance d'ouverture des offres débutera à la date limite de remise des offres et se sera électronique à travers la salle virtuelle de la plateforme. A la date limite, un lien invitant le soumissionnaire à y assister sera transmis à chaque soumissionnaire sur l'adresse électronique enregistrée lors de la création de son compte sur la plateforme. Juste après la séance, le PV d'ouverture des offres sera publié sur la plateforme.
18. La date limite de remise des offres est fixée au **15/09/2025 à 12h00 GMT**.  
Un quart d'heure est observé entre la date limite de remise des propositions et l'ouverture pour permettre aux candidats qui le souhaitent de recevoir le lien et d'accéder à la salle virtuelle.
- NB. Le dépôt des offres n'est pas possible après la date limite de remise (15/09/2025 à 12h00 GMT) et l'ouverture des offres n'est pas possible avant la date d'ouverture (15/09/2025 à 12h 15mn GMT)
19. La date d'ouverture des offres est fixée au **15/09/2025 à 12h15mn GMT**.

**Le Coordonnateur de MOUDOUN**

